

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : Et maintenant?

C'est la question à laquelle les membres ont été incapables de répondre après deux jours de réunions de réflexion qui se sont tenues les 28 et 29 avril au siège de l'OMC, afin de contribuer à éclairer la voie à suivre par le programme de Doha pour le développement (PDD), qui est mal en point. Comme il fallait s'y attendre, rien de décisif n'a émané de ces réunions. Une chose était cependant claire. Les membres ne font pas de « pause » lors des négociations. En effet, ils se sont engagés à continuer de rechercher un accord sur le PDD. Faute d'autre chose, la première réunion qui a suivi la diffusion de la « Trousse de Pâques » était le fondement d'un nouveau processus qui devrait prendre du temps, car les membres ne viennent que de commencer l'examen de la situation. Il faudra mener des consultations supplémentaires – certainement davantage qu'un unique salon vert – pour déterminer une stratégie claire et la façon de surmonter au mieux les nombreux obstacles difficiles qui restent.

Réunion informelle du Comité des négociations commerciales

Une semaine après la diffusion des documents portant sur tous les secteurs du Programme de Doha pour le développement, l'ensemble des membres de l'OMC s'est réuni lors d'une réunion informelle du Comité des négociations commerciales, le 29 avril, afin de débattre des prochaines étapes.

En règle générale, les membres ont bien accueilli les divers textes et rapports des présidents, insistant qu'ils présentaient avec une grande exactitude les lacunes existantes, tout en décrivant les différences des positions des membres. Ce qui est manifeste, c'est que les membres reconnaissent qu'ils se trouvent dans une profonde impasse, qui pousse effectivement le Cycle « au bord de l'échec », comme l'a répété avec insistance le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, dans sa déclaration d'ouverture.

Il y a deux choses dont les membres sont convenus à l'unanimité. La première est que chacun a reconnu qu'on ne peut continuer « comme si de rien n'était », ce qui signifie que l'approche actuelle, dite « approche cocktail », qui consiste en réunions bilatérales, en petits groupes et en consultations dirigées par les présidents, devra être réexaminée. La seconde est qu'il n'est pas possible de jeter aux orties des années de négociations menées de haute lutte en « arrêtant tout et en recommençant à zéro » ou en « partant à la dérive », en espérant que les différences s'évaporeront spontanément au fil du temps. Ces approches ne fonctionneront tout simplement pas, a déclaré M. Lamy, affirmant que les « problèmes qui bloquent les progrès aujourd'hui seront les mêmes qui figureront à l'ordre du jour demain ».

Ce qui n'est pas clair, cependant, c'est la façon de continuer; les membres doivent-ils s'éloigner du plan A pour conclure le Cycle avant la fin de 2011 en faisant fond sur les textes sur les projets de modalités de 2008, ou passer à un plan B qui n'a pas encore été élaboré.

« Nous ne choisirons pas parmi ces possibilités aujourd'hui, a dit M. Lamy aux membres. En fait, je propose fermement que nous ne nous précipitions pas pour porter un jugement aujourd'hui. Il s'agit de questions qui doivent être abordées collectivement et de manière inclusive », a-t-il ajouté. Entre-temps, un certain nombre de délégués clés ont insisté sur l'importance d'agir rapidement si une stratégie donnée se révélait être inefficace.

L'UE dépose une proposition de compromis sur les négociations sectorielles

M. Jean-Luc Demarty, qui coiffe la Direction générale du Commerce de l'Union européenne, a présenté un non-texte sur les négociations sectorielles, le problème qui a empêché le Cycle d'avancer au cours des quelques derniers mois.

Le plus haut fonctionnaire du Commerce de l'UE a affirmé « qu'il est clair que, faute d'un résultat ambitieux pour les négociations sectorielles » – particulièrement celles qui concernent les secteurs économiquement importants, en l'occurrence les produits chimiques, les machines et les produits électroniques, « il ne sera pas possible de conclure le Cycle dans sa forme actuelle ». Ainsi, il est devenu nécessaire de sortir de l'impasse en invitant tous les pays commerçants, aussi bien ceux qui sont développés que ceux qui sont en développement, à accepter une proposition de compromis qui engloberait les trois « principaux secteurs qui sont les plus importants sur le plan commercial : les produits chimiques, les machines et les produits électroniques. »

Pour ce qui est des deux premiers secteurs, l'UE propose que les membres développés éliminent l'ensemble de leurs tarifs (zéro pour zéro), tandis que les pays en développement devront passer à zéro pour certains produits (notamment les machines agricoles, les produits pharmaceutiques). D'autres lignes tarifaires dans ces deux catégories de produits seraient assujetties à X, c.-à-d. « les résultats de l'application de la réduction selon la formule suisse, plus les réductions supplémentaires d'un point de pourcentage fixe ». Les produits chimiques des pays en développement devraient être ramenés pour le moins au niveau de l'Accord d'harmonisation des droits sur les produits chimiques (CTHA), a déclaré M. Demarty.

Quant au dernier secteur important – les produits électroniques et électriques (à l'exclusion de l'audiovisuel), M. Demarty a proposé que les économies émergentes ayant de solides antécédents d'exportation, notamment la Chine, se rallient à l'effort et éliminent les tarifs pour l'ensemble des produits.

Le haut fonctionnaire du Commerce de l'UE a déclaré qu'il a mis son idée à l'essai avec un grand nombre de membres, notamment les « Amis du système » (Australie, Chili, Colombie, Costa Rica, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Singapour et Corée du Sud), comme on les appelle, et plus tard avec un groupe plus vaste comprenant les défenseurs clés des négociations sectorielles (la Chine et les États-Unis). Il a également présenté le non-texte à la réunion au salon vert de plus de 20 délégués représentant les diverses sensibilités du Cycle.

La proposition a été poliment reçue. Les membres intéressés ont affirmé qu'ils l'étudieront. Cependant, la question qui plane toujours est si elle pourrait « servir de catalyseur à de véritables négociations, pour de véritables compromis », a demandé l'ambassadeur des États-Unis, M. Michael Punke.

Certains fonctionnaires pensent cependant que la proposition ne réussira probablement pas à recueillir le soutien des économies émergentes, particulièrement le Brésil, la Chine et l'Inde, qui ont désigné spécifiquement le secteur des produits chimiques comme leur posant problème.

En fait, la Chine a déclaré que les produits chimiques, les machines industrielles et les produits électroniques représentent 55 % de ses importations, ce qui en fait des produits très sensibles pour ce pays.

Le Brésil a déjà déclaré que la réduction du tarif à zéro dans les mêmes secteurs lèserait un tiers de son univers de l'AMNA. Ainsi, il ne peut l'accepter, particulièrement lorsque ses demandes pour que l'on examine des scénarios, notamment l'accès élargi aux marchés des produits agricoles (c.-à-d. une augmentation de l'accès au secteur de la viande des pays développés, particulièrement de l'UE, par exemple), comme instrument de réciprocité sont « rejetées d'emblée ». Dans sa proposition, l'UE a omis d'aborder la question de la réciprocité, se concentrant uniquement sur les négociations sectorielles.

M. Lamy lui-même a insisté dans sa note d'accompagnement, qui a été diffusée avec la « Trousse de Pâques », qu'il existe une « divergence politique manifeste » dans les négociations sectorielles qui « ne peut pas être surmontée aujourd'hui ».

Ne pas laisser tomber Doha

Entre-temps, l'UE a déclaré qu'elle n'est pas prête à laisser tomber le Cycle jusqu'à ce qu'elle ait déployé « un effort sérieux et concerté » pour trouver une solution à l'impasse actuelle. « Je ne sais pas si quelqu'un ici présent a reçu, des capitales, du niveau politique, des instructions d'abandonner la partie accès aux marchés des négociations. Ce n'est certainement pas le cas de l'UE », a déclaré M. Demarty à l'ensemble des membres.

Ceci ne devrait surprendre personne, puisque personne n'est disposé à se faire reprocher d'avoir laissé tomber le Cycle. Par conséquent, les déclarations des membres pendant la réunion informelle du CNC étaient prévisibles. Les Australiens ont déclaré qu'ils ont diffusé une lettre qui a été signée par 13 membres à l'appui du Cycle.

La plupart des pays en développement, qu'ils soient membres des pays les moins avancés (PMA), des petites économies vulnérables (PEV) ou des membres ayant accédé récemment (MAR), ont insisté sur la nécessité de préserver le volet développement du PDD et les retombées favorables qu'il procurerait à leurs économies.

Au nom du groupe africain, le Kenya a exhorté les membres à prendre en ligne de compte les conséquences éventuelles d'un échec de Doha sur la participation des pays en voie de développement à de futurs cycles.

Prenant la parole au nom des pays du Coton-4, le Burkina Faso a relevé que le C4 n'accepterait pas de reprendre les négociations avant d'avoir tiré parti des avantages négociés pour le coton. Il n'est pas prêt à renverser 10 ans de négociations.

Tout comme la Chine, le Brésil, par la voie de son ambassadeur, M. Roberto Azevêdo, pense que les rapports/textes des présidents devraient être conservés comme fondement de la reprise du travail. M. Azevêdo concourt avec l'évaluation de M. Lamy, selon laquelle les différences, « du moins aujourd'hui, semblent ne pouvoir être surmontées ». Quoiqu'il en soit, les membres doivent continuer de chercher une façon de s'en sortir, mais ils doivent également accepter le fait que, « à l'heure actuelle, les chances de réussite des efforts que l'on déploie pour combler les écarts dans l'accès aux marchés sont à un niveau tellement bas qu'il est décevant », à déclaré M. Azevêdo, dans ce qu'on pourrait interpréter comme une référence directe à la proposition de compromis de l'UE sur les négociations sectorielles.

L'ambassadeur du Brésil a également rejeté trois approches éventuelles proposées lors de la réunion : « arrêter et réinitialiser », « nouveau départ » ou continuer « comme si de rien n'était ».

« Nous devons travailler avec une stratégie mieux et plus clairement définie. Nous ne pouvons continuer de changer le format des négociations en espérant que nos différences s'évanouiront comme par miracle. Quelle que soit la stratégie que nous adopterons, elle ne peut reposer sur des attentes que nous déboucherons sur un résultat miraculeux dans les piliers de la négociation de l'accès aux marchés à brève échéance », a déclaré avec insistance M. Azevêdo.

M. Michael Punke a répété que les États-Unis « n'ont pas déclaré forfait pour Doha, bien que certaines « vérités difficiles » ne puissent être évitées, parmi elles le fait que, pour l'instant, « il n'y a pas de voie nettement tracée pour combler les profonds fossés qui séparent les principaux acteurs », comme le souligne le texte codifié qui regroupe les 850 crochets restants.

M. Punke pense que les membres devraient continuer de tenir des réunions bilatérales pour régler leurs différences à propos de l'AMNA, de l'agriculture et de l'accès aux marchés des services. « Nous continuons de croire qu'un élément vigoureux d'engagement bilatéral des principaux membres est l'un des éléments vitaux de l'approche cocktail », a déclaré l'ambassadeur des États-Unis à l'ensemble des membres.

Prochaines étapes

La réunion s'est terminée sans qu'une décision soit prise à l'égard des prochaines étapes, ou de la nouvelle stratégie que les membres devraient adopter en remplacement de l'approche cocktail. Comme l'a laissé entendre M. Lamy, les membres se sont donné tout le mois de mai pour tenir une réflexion sur ce sujet.

Pendant cette période, M. Lamy poursuivra ses consultations avec les membres, notamment les ministres qui participeront à deux semaines consécutives de réunions ministérielles de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) au Montana, les 19 et 20 mai, et du 50^e anniversaire de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) pendant la semaine du 23 mai à Paris.

M. Lamy devrait ensuite faire rapport à l'ensemble des membres le 31 mai. Entre-temps, il a exhorté les fonctionnaires en poste à Genève de continuer de s'engager dynamiquement dans les groupes de négociation, afin de combler davantage les écarts qui subsistent, notamment dans la « Trousse de Pâques ».

Faute d'autre chose, les réunions de la semaine dernière représentaient les premières étapes du nouveau processus, qui accorde la priorité à un dialogue franc entre les membres afin qu'ils examinent la situation actuelle et formulent des recommandations claires sur ce qu'il faut faire ensuite.

Prochains événements

- Séances en confessionnal du directeur général, 4-15 avril 2011
- Textes sur le projet révisé de modalités, Pâques 2011
- Séance informelle du CNC, 29 avril 2011
- Conseil général de l'OMC, 3-4 mai, 27-28 juillet, 6-12 12-13 octobre, 1-2 décembre 2011
- Réunion des ministres de l'APEC responsables du commerce, 19-20 mai, Montana (É.-U.)
- Forum du 50e anniversaire et réunion du Conseil de l'OCDE, 23-27 mai 2011, Paris
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 23 juin, 16-17 septembre, 29 septembre et novembre 2011
- 37e Sommet du G-8, juin, Deauville
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22 et 23 juin 2011 Paris
- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Éventuelle mini-conférence ministérielle sur le PDD (modalités), juillet 2011 (à confirmer)
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

